

## Dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire 2020-2021



Pour préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions, vous devez remplir un dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire pour chacun de vos enfants.

Ce dossier doit impérativement être complété **entre le 30 juin et le 10 juillet**. Toute inscription ultérieure ne sera acceptée qu'en fonction des places disponibles.

**Avant de saisir votre dossier, lisez les informations pratiques** sur le fonctionnement des services (lien ci-contre)

Quelques consignes qui conditionnent la bonne transmission de votre dossier :

- Préparez **1 photo** de votre enfant ainsi que la copie des **pages de vaccination** de son carnet de santé
- Remplissez impérativement tous les **champs obligatoires** (\*)

- A la fin de votre saisie, cliquez sur "**envoyez**"
- Vérifiez quelques minutes après votre saisie que vous avez bien reçu un **accusé de réception dans les boites mail renseignées dans le formulaire**. Conservez ce document pour vérifier ultérieurement les inscriptions que vous avez réalisées.

*Si vous n'avez pas reçu d'accusé réception, 2 cas de figure:*

- soit l'accusé réception est arrivé dans vos courriers indésirables
- soit vous avez omis de remplir un champ obligatoire (le dossier ne nous est pas parvenu)

**Une fois le dossier envoyé, vous n'avez plus accès au dossier en ligne.**

Vous devez alors adresser vos demandes de modifications par mail à la DVE.

Indique des champs obligatoires

Autorité parentale

L'autorité parentale est détenue par

- 2 Représentants légaux
- Représentant légal 1
- Représentant légal 2
- Autre

Représentant légal 1

Rôle du représentant légal 1

- Père
- Mère
- Autre

Nom du représentant légal 1

Prénom du représentant légal 1

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

Téléphone portable?

Téléphone professionnel?

Représentant légal 2

Rôle du représentant légal 2

- Père
- Mère
- Autre

Nom du représentant légal 2

Prénom du représentant légal 2

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

Téléphone portable?

Téléphone professionnel?

Autre autorité parentale

Le représentant est

- un assistant familial
- un tuteur

Nom de l'autorité parentale

Prénom de l'autorité parentale

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

Téléphone portable?

Téléphone professionnel?

Assurance

L'enfant est assuré en responsabilité civile pour les cas où il occasionnerait des dommages aux personnes ou aux biens.

Compagnie d'assurance   
Numéro du contrat   
Facturation

Pour calculer votre barème de tarification, la DVE s'appuie sur les données CAF auxquelles elle a accès via une plateforme sécurisée de la CAF.

Votre numéro d'allocataire CAF

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations.

Si vous ne percevez pas de prestations familiales ou si vous vous opposez à la consultation de vos données CAF, il vous appartient de joindre au présent dossier votre avis d'imposition 2019 (revenus de 2018). À défaut, le barème le plus élevé sera appliqué.

Nom sur les factures périscolaires

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Autre

(Tuteur ou assistant familial)

En cas de séparation, il est possible de mettre en place une double facturation (demande par mail à la DVE).

Enfant

Nom de l'enfant

Choose

a

file

Transférer

1 seul fichier.

Limité à 5 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, png, svg.

Vaccins

Choose

a

file

Transférer

Joindre une copie du carnet de santé de l'enfant (page des vaccins) ou un certificat médical de non-vaccination.

Un nombre illimité de fichiers peuvent être transférés dans ce champ.

Limité à 12 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, png, svg, pdf.

Nom de l'enfant

Prénom de l'enfant

Sexe

- Garçon
- Fille

Date de naissance

Date de naissance: Jour

Date de naissance: Mois

Date de naissance: Année

Classe en septembre 2020

- Maternelle petite section
- Maternelle moyenne section
- Maternelle grande section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- Aucune

Pathologies

- Allergie
- Asthme
- Diabète
- Autre

Précisez

Précisez l'allergie

PAI nécessaire à l'enfant

Pour mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé, veuillez vous adresser à la direction de l'école. Attention, le PAI doit être renouvelé chaque année.

- oui
- non

Panier repas

Ce champ n'est valable que si l'enfant est concerné par un PAI.

- oui - allergie alimentaire  
 non

Autres informations utiles

- Port de lunettes  
 Port de lentilles  
 Prothèses auditives  
 Appareil dentaire  
 Autre

Préciser

Inscriptions de l'enfant aux services périscolaires

[Voir les informations pratiques des services périscolaires](#)

Accueil de loisirs

- oui  
 non

## Message d'état

Un identifiant vous sera transmis pour faire vos demandes de réservation via le Portail Famille.

■

Etude?

Enfants des écoles Viarons et Métra

- oui  
 non

# Message d'avertissement

Attention, votre enfant ne peut pas être inscrit à l'étude et rentrer par le car **le même jour** car les horaires sont incompatibles. Veuillez, pour un même jour, choisir l'un ou l'autre.



## Précisions

### Quels jours

- lundi
- mardi
- jeudi
- vendredi

### Vous autorisez votre enfant à quitter seul l'étude

- oui
- non
- Pas d'étude

## Restauration

- oui
- non

## Précisions

### Fréquence

- Régulière

Les repas sont automatiquement commandés pour les jours cochés. Sauf annulation de votre part dans un délai de 3 jours.

- Ponctuelle

Vous commandez vous-même les repas dans un délai de 3 jours

### Quels jours

- lundi
- mardi
- jeudi
- vendredi

Menu spécifique

- Aucun menu spécifique
- Sans viande
- Sans porc

Projet d'accueil individualisé

Jours où l'enfant vient avec son panier repas

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

Car scolaire

- oui
- non

L'inscription au car scolaire se fait auprès du Département : <http://seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports/Transports-scolaires-priorite-au-service/La-carte-Scol-R>  
La DVE a besoin de connaître la liste des enfants utilisateurs pour assurer leur accompagnement à bord.

Mon enfant prend le car

- le matin
- le soir

## Message d'avertissement

Attention, votre enfant ne peut pas se rendre à l'établissement en car ET avec le 1000 pattes **le même jour**. Veuillez, pour un même jour, choisir l'un ou l'autre.

■



Aller

Ligne

- Ligne 1
- Ligne 2

Arrêt Choisir ▼

- **Arrivée écoles - 8h25**
- Début des cours O. Métra - 8h30
- Début des cours R. Lesourd - 8h35
- Début des cours Les Viarons - 8h40

Arrêt Choisir ▼

- **Arrivée écoles - 8h25**
- Début des cours O. Métra - 8h30
- Début des cours R. Lesourd - 8h35
- Début des cours Les Viarons - 8h40

Jours

- lundi
- mardi
- jeudi
- vendredi

## Message d'avertissement

Attention, votre enfant ne peut pas être inscrit à l'étude et rentrer par le car **le même jour** car les horaires sont incompatibles. Veuillez, pour un même jour, choisir l'un ou l'autre.

■

Retour

Ligne

Ligne 1

Ligne 2

Arrêt Choisir ▼

Arrêt Choisir ▼

Jours

lundi

mardi

jeudi

vendredi

## Information message

En cas de changement de planning, veuillez prévenir l'accompagnatrice.

■

Autorisation pour enfant de quitter seul le car scolaire

oui

non

1000 pattes

oui

non

Sous réserve d'accompagnateurs suffisants pour assurer les trajets, les départs ont lieu entre 8h05 et 8h10 les matins en fonction des lignes.

## Message d'avertissement

Attention, votre enfant ne peut pas se rendre à l'établissement en car ET avec le 1000 pattes **le même jour**. Veuillez, pour un même jour, choisir l'un ou l'autre.

■

Précisions

Ligne 1000 pattes

- Cerisiers
- Cité
- Périn
- Stade

Jours 1000 pattes

- lundi
- mardi
- jeudi
- vendredi

#### Autorisations

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant?

Vous autorisez les personnes ci-dessous à venir chercher votre enfant.

**Re-  
order**

**Nom**

**Prénom**

Nom

Prénom

Ajouter

Ajouter élément(s)

élément(s)

Personnes à contacter en cas d'urgence

*en-dehors des représentants légaux*

**Re-  
order**

**Nom**

**Prénom**

Nom

Prénom

Ajouter

Ajouter élément(s)

élément(s)

|

Vous autorisez la prise d'images de votre enfant

- oui  
 non

Autorisation de la diffusion d'images de votre enfant lors d'activités

(clip vidéo, expo photo, affichage dans les salles d'activité...)

- oui  
 non

Autorisation de la diffusion d'images de votre enfant

sur les supports de la Ville

(*magazine municipal, site de la ville, page facebook...*)

- oui  
 non

Vous autorisez la DVE

à vous adresser ses communications par mail

- oui  
 non

Attestations

J'atteste avoir pris connaissance

des informations pratiques concernant les services périscolaires.

*L'inscription aux services périscolaires vaut acceptation de leurs modalités de fonctionnement.*

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

*Je m'engage à prévenir la DVE de tout changement éventuel (adresse, problèmes de santé, situation familiale...).*

J'atteste avoir pris connaissance

que les informations demandées ci-dessus seront utilisées par les services municipaux pour la constitution de mon dossier administratif.

*Un droit d'accès et de rectification institué par la loi du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés peut être exercé auprès de la DVE.*

J'atteste avoir pris connaissance

qu'en cas d'urgence pour la santé de mon enfant, la DVE contactera un médecin ou un service d'urgence.

*Ce dernier est seul habilité à prendre les mesures nécessaires qui s'imposent et à transporter l'enfant dans un lieu de soins.*

Vous êtes

- le représentant légal 1
- le représentant légal 2
- le tuteur
- l'assistant familial

Il s'agit de la personne qui remplit le présent formulaire

Votre nom prénom

Envoyer

Document(s)

[Informations pratiques d'inscription 2020 2021.pdf](#)

Contact

Vanessa Bonnet Roux

01 60 59 18 07

[secretariat.enfance@ville-boisleroi.fr](mailto:secretariat.enfance@ville-boisleroi.fr)